

comprend deux espèces employées, la *buglosse officinale*, L., qu'on peut utiliser en guise de bourrache (inerte), et l'*Achusa tinctoria*, Lam., qui nous fournit ses racines tinctoriales. On employait dans les maladies du poumon les feuilles de pulmonaire officinale (*Pulmonaria ancharifolia*, Lam.). Inerte.

PULMONAIRE (*Pulmonaria*, L., J.). — Calice subcampanulé, pentagone, à 5 dents profondes; corolle hypocratériforme, à 5 lobes obtus, un peu redressés; stigmate bilobé.

On employait dans les maladies du poumon les feuilles de pulmonaire officinale (*Pulmonaria ancharifolia*, Lam.). Inerte.

BARDANE. — PATIENCE. — CHICORÉE. — PISSENLIT. — SAPONAIRE. — FUMETERRE. — ORME PYRAMIDAL. —

Ces différentes matières jouissent de propriétés stimulantes peu prononcées. On les emploie le plus souvent comme dépuratifs dans le traitement des maladies de la peau, des affections syphilitiques constitutionnelles, pour combattre la goutte, les rhumatismes, l'ictère. Ces diverses substances, quoique peu énergiques, sont cependant très-usitées sous forme de tisane. On prescrit ordinairement 20 grammes de l'une d'elles pour un litre de tisane. On les associe fréquemment; on édulcore ordinairement avec le sirop de fumeterre à la dose de 60 grammes.

PATIENCE (*Rumex*). — Périgone turbiné à sa base, à 6 divisions, dont 3 intérieures, sinuées ou glanduleuses; 6 étamines insérées au périgone; ovaire surmonté de 3 stigmates rameux et glandulaires.

RACINE DE PATIENCE, fournie par divers *Rumex*, et particulièrement les *Rumex patientia*, *R. aquaticus*, *R. crispus*, *R. sanguineus*. Le *R. patientia* a une tige herbacée, rameuse, supérieurement cannelée; feuilles allongées, sagittées, à longs pétioles; fleurs paniculées, périgone turbiné, 6 divisions, 6 étamines, 3 stigmates. — La racine est longue, fibreuse, fusiforme, brunâtre en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur peu forte, d'une saveur âcre et amère; elle contient de l'amidon, du soufre, de la résine, qui a quelque analogie avec celle de rhubarbe, de l'oxalate de chaux. On prépare avec cette racine une pulpe qui, mélangée avec parties égales de suc de citron, le double d'axonge et 1/8^e de fleurs de soufre, constitue une pommade *antipsorique*.

La patience jouit de propriétés diaphorétiques et diurétiques qui ne sont pas bien constatées. On l'emploie pour cela dans le traitement des maladies cutanées, de la gale. C'est un dépuratif qui jouit d'une réputation populaire et peut-être méritée; mais une propriété beaucoup plus constante, et qui la rend précieuse dans ces cas, c'est

d'entretenir la liberté du ventre en purgeant doucement. On la conseille exclusivement sous la forme de tisane.

TISANE DE PATIENCE. — Patience coupée et concassée, 20 gram.; eau froide, 1000 gram. Faites macérer pendant douze heures. La décoction fournit une tisane plus chargée, mais qui est épaissie par l'amidon.

EXTRAIT DE PATIENCE. — On l'épuise par l'eau froide par déplacement; on évapore. Dose, 2 à 5 grammes. Dépuratif.

CHICORÉES ET CHICORACÉES. — Les *chicoracées* peuvent être considérées en général comme des plantes amères, légèrement toniques, et à haute dose faiblement laxatives: les espèces les plus employées pour cet usage sont la chicorée (*Cichorium intybus*), le pissenlit (*Leontodon taraxacum*). On emploie le suc des feuilles, la décoction des racines et des feuilles. Quelques racines de chicoracées, qui ne sont point amères, sont employées comme aliment: nous pouvons citer la scorsonère et les salsifis, qui sont dans ce cas.

Quelques espèces appartenant au genre laitue (*Lactuca virosa*, *L. sylvestris*, *L. sativa*) jouissent de propriétés sédatives qu'on a retrouvées dans le *Sonchus tenerrimus*. Nous avons étudié ces propriétés à l'article THRIDACE. Ce qu'on peut dire de général sur les chicoracées, c'est qu'elles ont un suc laiteux. Schrader, John et Plaff attribuent cette lactescence au caoutchouc.

CHICORÉE (*Cichorium*, L., J.). — Involucre double, l'extérieur formé de 5 folioles réfléchies, l'intérieur, plus long, composé de 8 folioles dressées; réceptacle garni d'alvéoles; fruits comme tronqués, couronnés par un rebord membraneux et frangé.

CHICORÉE SAUVAGE (*Cichorium intybus*, L.). — La chicorée sauvage croît le long des chemins: elle a une tige herbacée, droite, rameuse; feuilles radicales, allongées, obtuses; fleurs d'un beau bleu clair, disposées en épi peu serré. Le réceptacle est plan, offrant de petites cellules où est logée la base des ovaires.

RACINE DE CHICORÉE. — On l'emploie quelquefois: elle est oblongue, de la grosseur du doigt, fusiforme, roussâtre à l'extérieur, blanche intérieurement, inodore, d'une saveur amère: elle est composée comme les feuilles, et; suivant l'observation de Watt, elle contient en plus de l'inuline. On emploie ces racines desséchées et torréfiées comme succédané du café.

FEUILLES DE CHICORÉE. — Elles sont plus souvent employées que les racines: elles ont une saveur très-amère; elles contiennent de

l'extractif, — de la chlorophylle, — de l'albumine, — du sucre, — des sels, entre autres du nitrate de potasse.

La chicorée sauvage a une action tonique qu'elle doit à son principe amer; cette action, quoique lente et faible d'abord, se manifeste après un certain temps. On l'emploie tous les jours dans les cas d'affaiblissement des organes digestifs et dans les affections qui exigent de légers fortifiants. On lui a longtemps attribué des propriétés apéritives et fondantes qui lui sont refusées aujourd'hui; on l'employait alors dans les engorgements du foie et des viscères abdominaux, les maladies de la peau, etc. Ajoutons cependant qu'à haute dose elle peut agir comme les alcalins; car elle renferme des proportions notables d'un ou de plusieurs acides organiques combinés à la potasse.

SUC DE CHICORÉE. — On l'obtient par contusion et expression des feuilles. On filtre à froid. Dose, 100 grammes. On associe souvent ce suc avec celui du pissenlit, de la fumeterre, du cerfeuil, du trèfle d'eau. Il est utile pour dissiper les calculs biliaires.

TISANE DE CHICORÉE. — Faites bouillir 30 gram. de feuilles fraîches avec 1 litre d'eau, ou faites infuser 10 gram. de feuilles sèches avec 1 litre d'eau.

TISANE DE RACINE DE CHICORÉE. — Racine de chicorée, 15 grammes; divisez et faites infuser dans 1 litre d'eau.

EXTRAIT DE CHICORÉE. — On le prépare par lixiviation en employant les feuilles sèches, c'est le meilleur procédé, ou en évaporant au bain-marie le suc dépuré. Dose, 2 à 10 grammes. Il sert souvent d'excipient.

SIROP DE CHICORÉE COMPOSÉ. — Voyez RHUBARBE.

PISSENLIT (*Taraxacum*, H.). — Involucre double; l'intérieur, plus grand, formé d'écaillés lancéolées, dressées; l'extérieur composé d'écaillés inégales, étalées ou rabattues; phoranche convexe et ponctuée, aigrette simple et pédicellée, feuilles toutes radicales; hampes généralement uniflores.

PISSENLIT COMMUN (*Taraxacum dens leonis*, H., *Leontodon taraxacum*, L.). — Le pissenlit croit en abondance dans toutes nos prairies; il a des feuilles radicales roncinées, une hampe uniflore droite, fragile, des fleurs terminales d'un jaune d'or; fruit couleur olive pâle.

On emploie le plus souvent les feuilles de pissenlit et quelquefois les racines. Cette plante a une composition analogue à celle de la chicorée, et des propriétés médicinales tout à fait semblables; elle s'administre dans les mêmes maladies et s'emploie sous les mêmes formes.

BARDANE (*Arctium*, L.). — Involucre globuleux; écaillés imbri-

quées, terminées par une pointe tordue en crochet; réceptacle garni de petites paillettes subulées et nombreuses; fleurons tous hermaphrodites et fertiles; aigrette poilue, sessile, très-courte; feuilles et tiges non épineuses.

BARDANE OFFICINALE (*Arctium lappa*, bardane glouteron). — La racine est vivace, perpendiculaire, charnue, de la grosseur du doigt, blanchâtre en dedans, recouverte d'un épiderme brun foncé. C'est la partie dont on se sert le plus souvent. Les feuilles qu'on emploie quelquefois sont cotonneuses, pétiolées, ondulées sur les bords; fleurs violettes, flosculeuses; involucre arrondi, formé par des folioles étroites, subulées, terminées par un crochet recourbé en dedans; fruit presque quadrilatère, surmonté d'une aigrette simple et sessile.

La racine de bardane a une saveur douceâtre un peu amère; elle contient de l'inuline, de l'extractif amer et des sels à base de potasse. On la recommande souvent comme diaphorétique dans le traitement des maladies de la peau, surtout quand cette membrane est sèche et aride; on la conseille dans les affections syphilitiques, goutteuses, rhumatismales, mais sans avantages marqués. On emploie en Angleterre les semences de bardane comme sudorifiques.

TISANE DE BARDANE. — 20 gram. pour 1 litre d'eau par infusion.

EXTRAIT DE BARDANE. — Se prépare par lixiviation. Dose, 2 à 10 grammes.

PENSÉE SAUVAGE (*Viola arvensis*), famille des violariées. — On emploie les feuilles et les tiges de cette plante; elle contient un principe amer de nature extractive. La pensée sauvage est employée comme dépurative et antiscrofuleuse; on la prescrit ordinairement sous forme de tisane, 5 à 10 grammes de pensée sauvage sèche pour 1 litre d'eau. On la prescrit encore fréquemment sous forme de sirop: pensée sauvage desséchée, 1 kilogr.; eau bouillante, 10 kilogr.; sirop de sucre, 16 kilogr. F. s. a. un sirop avec l'infusum. Dose, 50 à 100 grammes.

SCABIEUSE. — La scabieuse est encore un dépuratif faible moins fréquemment usité que la pensée sauvage; elle est fournie par le *Dipsacus* de la famille des *Dipsacées*.

Cette famille se rapproche beaucoup de celle des synanthérées; elle s'en distingue surtout par des anthères qui sont libres; elle ne fournit à la matière médicale que la cardiaire des foulons (*Dipsacus fullonum*), les scabieuses des champs et tronquée (*Scabiosa succisa* et *arvensis*), dont on emploie la racine et les feuilles en décoction, à la dose de 10 à 15 grammes comme dépuratif et léger tonique.

GALIUM. — Selon M. Timbal-Lagrave : 1° si les *Galium* ont des propriétés médicamenteuses, ils ne les possèdent pas tous au même degré ; 2° l'état de végétation a une grande importance sur la quantité et la qualité du principe actif ; 3° le *Galium palustre* doit être préféré ; 4° celui en bouton paraît plus actif que celui pris au moment de la floraison ; 5° il ne faut pas se hâter de rejeter de la matière médicale certaines plantes de la flore indigène sans preuves pharmaceutiques ou cliniques.

Il y a quelques années M. Miegues fils communiqua à l'Académie des sciences une note sur l'emploi du *Galium*, Vill., *rigidum*, et *mollugo*, L., pour combattre l'épilepsie. M. Miegues avait appris par son père que Gouan tenait d'un M. Jourdain, recteur de l'Académie de Tain, une formule d'un remède antiépileptique qui avait pour base le *Galium mollugo* ou *palustre*.

Ces expériences ont été répétées par le docteur Durand, et, il y a peu de temps, par M. Valpières de Pradines. Tous les deux ont obtenu des succès suffisants pour nous faire espérer que, dans certains cas, nous pourrions arriver à apporter quelque soulagement à une maladie qui, jusqu'à ce jour, se montre rebelle à presque tous les agents qu'on emploie pour la combattre, le bromure de potassium excepté.

Les études de M. Timbal-Lagrave sur les *Galium* donneront une base précise aux recherches des médecins qui voudront s'édifier complètement sur des assertions qui, selon moi, réclament encore un examen attentif.

SARRACENIA PURPUREA. — Il a été fortement question en Amérique des propriétés thérapeutiques d'une plante à peu près inconnue chez nous, et dont ne fait mention aucun traité de matière médicale.

Cette plante est le *Sarracenia purpurea*, dont le docteur américain Morris a fait l'application dans de nombreux cas de petite vérole.

La sarracénie pourpre est une espèce du genre *Sarracenia*, de la famille des sarracénées, laquelle fait partie de la polyandrie monogynie de Linné.

Si l'on étend, dit M. Morris, dans une infusion de *Sarracenia* du vaccin ou du virus variolique, celui-ci est dépouillé de ses propriétés contagieuses. La plante est si facile à administrer aux malades, que, mêlée à du thé ou à du café, elle n'en dénature nullement la saveur. Quant à son efficacité, elle est tellement puissante que, quelque nombreuses que soient les éruptions, si confluentes que soit la maladie, rarement il en reste une trace pour attester qu'elle s'est manifestée.

Si donc telle est effectivement la propriété antivariolique de la sarracénie, si, comme l'affirme le docteur Morris, une légère infusion de cette plante fait disparaître tous les symptômes de la maladie dans l'espace de douze heures, nous croyons que la thérapeutique ferait bien de s'enrichir d'un remède précieux ; mais attendons pour admettre ces résultats inespérés que l'observation ait confirmé chez nous de si remarquables propriétés.

ŒILLET ET CARYOPHYLLÉES. — La famille des caryophyl-

lées nous intéresse surtout par les genres œillet et saponaire. M. Bussy a retiré de la racine de saponaire d'Orient, que M. Martius attribue au *Gypsophila struthium* une substance solide, blanche, âcre, amère, la *saponine*, ni fusible ni volatile ; soluble dans l'eau, qu'elle rend mousseuse ; l'alcool étendu la dissout ; elle est insoluble dans l'éther ; traitée à chaud par un acide étendu ou par un alcali, elle se transforme en acide esculique qui est à peine soluble dans l'eau bouillante. C'est la saponine qui donne à la saponaire d'Orient la propriété remarquable de faire mousser l'eau ; c'est ce qui fait qu'on l'emploie dans le Levant pour dégraisser les cachemires. On retrouve cette propriété savonneuse dans plusieurs espèces : *Lychnis dioica*, L. *chalcedonica*, etc. ; la saponaire commune lui doit son nom. L'*Anagallis arvensis* est âcre et amère ; suivant M. Orfila, 20 grammes de son extrait ont suffi pour empoisonner un chien.

ŒILLET (*Dianthus*, L.). — Calice tuberculeux à 5 dents ; 2-4 écailles à sa base, imbricatives, opposées ; pétales 5, longuement unguiculés ; étamines 10 ; styles 2 ; capsule 1-loculaire : embryon à peine courbé.

ŒILLET ROUGE (*Dianthus caryophyllus*, L.). — Cette plante, qui fait l'ornement de nos jardins, a une racine vivace, une tige rameuse ; ses feuilles sont glauques, sessiles, semi-amplexicaules, linéaires, aiguës, canaliculées ; les fleurs sont solitaires ; le calice est à 5 dents, accompagné à sa base d'écailles imbriquées ; la corolle est composée de 5 pétales d'un rouge ponceau, denticulés à leur sommet.

Les pétales d'œillet sont les seules parties de cette plante qu'on emploie ; on les monde de leurs onglets, on les fait sécher rapidement à l'étuve, et on les conserve dans des bocaux secs et bien fermés.

L'œillet n'est guère employé que sous forme de sirop. C'est un médicament agréable qui sert à préparer les tisanes et les potions diaphorétiques et excitantes ; on le prépare comme le sirop de violette.

SAPONAIRE (*Saponaria*, L.), famille des caryophyllées. — Calice tubuleux, à 5 dents, nu à sa base ; pétales unguiculés ; les onglets aussi longs que le calice ; étamines 10 ; styles 2 ; capsule 1-loculaire.

SAPONAIRE OFFICINALE (*Saponaria officinalis*, L.). — Racine vivace, de la grosseur du doigt, poussant des tiges dressées, rameuses, fermes, cylindriques et noueuses ; feuilles opposées, ovales, aiguës, entières, rétrécies à la base ; fleurs grandes, roses, pâtes, disposées en une sorte de panicule terminale ; calice renflé à sa partie moyenne, pubescent, à 5 dents aiguës ; corolle à 5 pétales, offrant sur la face interne des on-